

Laon, le 11 mars 2026,

CLAP DE FIN POUR LES 20 ANS DE LA LOI HANDICAP !

Le mardi 10 mars, au cœur de l'espace des solidarités de la MDPH de l'Aisne, de nombreux acteurs de l'autonomie, associations, usagers, partenaires institutionnels... se sont réunis pour faire le bilan des 20 ans de la Loi Handicap.



Votée le 11 février 2005, la « Loi Handicap » marque un véritable tournant pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Cette loi a également amené à la création des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) : guichets uniques d'accès simplifié aux droits et prestations pour les usagers, dans chaque territoire.

Un an d'animations et d'échanges

À l'occasion de ce « double anniversaire », de nombreuses animations ont eu lieu sur le territoire axonais de mars 2025 à février 2026 : forums, tables rondes, conférences, ateliers... En lien avec différentes thématiques de l'autonomie, que cela soit la sensibilisation aux différents handicaps, la pratique parasportive, l'insertion, l'accompagnement des aidants ou encore l'inclusivité dans le milieu scolaire.

Une année riche possible grâce aux acteurs impliqués pour ce programme ambitieux : l'UDAPH02 (Union Départementale des Associations de Personnes Handicapées), le GADES (Groupement

axonais des directeurs d'établissements et services médico-sociaux), l'**ARS** (Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France), l'**Éducation nationale**, l'**État** à travers entre-autres l'implication de Madame Carine Roussel (sous-préfète de Soissons, référente handicap et inclusion sur le territoire), le **Département** ainsi que les nombreux **partenaires qui ont inscrit leurs actions dans le cadre de cet anniversaire**.

Transformer le regard sur le handicap

Réunis dans les locaux de la MDPH ce mardi, **ces acteurs ont échangé avec deux grandes témoins**, présentes pour l'occasion : **Céline Poulet** (Secrétaire Générale du Comité Interministériel du Handicap, déjà présente pour le lancement de l'anniversaire en mars 2025) et **Bénédicte Autier** (Directrice de l'accès aux droits et des parcours à la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie). **Discours, tables rondes thématiques et discussions** ont ponctué l'après-midi.

Les acteurs de l'autonomie ont fait **le bilan des actions entreprises** et convenu collectivement que, 20 ans plus tard, **cette loi demeure un socle vivant et un tournant majeur, transformant notre regard sur le handicap** : « *Dans notre département, la MDPH incarne pleinement cette solidarité de proximité. Je tiens à adresser un message de reconnaissance aux professionnels de la MDPH, à l'ensemble des partenaires et forces vives qui rendent l'action possible aujourd'hui* » a souligné **Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental**.

C'est dans le cadre de cette journée de clôture que **Nicolas Fricoteaux et Fanny Anor, préfète de l'Aisne**, ont signé une **convention visant à renforcer les liens entre le Département et l'État sur l'autonomie à travers une meilleure coopération entre la MDPH et France Services**.

À la fin de ces célébrations des 20 ans de la Loi Handicap, l'ensemble des acteurs présents ont eu la même conclusion : **même si nous tournons la page de cette année anniversaire, notre volonté d'avancer ensemble reste entière !**



La MDPH, déjà 20 ans !

L'Aisne est l'un des Départements pionniers dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Dès le 17 décembre 2005, le GIP (Groupement d'Intérêt Public, permettant à des partenaires publics et privés de mettre en commun des moyens pour la mise en œuvre de missions d'intérêt général, présidé par le Président du Conseil départemental) de la MDPH a été constitué : un des premiers de France, suivi dès janvier 2006 de l'installation des locaux de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aisne, à Laon. Plus récemment, notre Département a été précurseur en mettant en place un des premiers « comité des usagers » de la MDPH, en octobre 2022.